



Communiqué du 21 juin 2022

Résultat de l'Assemblée générale annuelle de Tipiak

Avec

- . un actionnariat familial stable depuis la création de l'entreprise en 1967,
- . une marque forte,
- . des produits leaders,
- . plus de 1 300 personnes,
- . 7 sites de production,

Tipiak a su développer une offre originale et qualitative dans ses deux secteurs :

secteur « froid » :

- . produits traiteurs pâtisseries,
- . plats cuisinés surgelés.

secteur « sec » :

- . épicerie,
- . panification.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la société Tipiak, réunie le 21 juin 2022 à la C.C.I. – centre des Salorges, 16, Quai Ernest Renaud, à Nantes, a approuvé l'ensemble des résolutions soumises au vote par le Conseil d'administration, notamment :

- L'approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2021 et la distribution du dividende au titre de cet exercice, soit 1,65 euros par action, avec un détachement du coupon le 4 juillet 2022 et le paiement des dividendes le 6 juillet 2022 ;
- Le renouvellement pour une période de 6 ans du mandat de Monsieur Robert Bordeaux-Groult, en qualité d'administrateur ;
- L'approbation de la politique de rémunération du Président Directeur Général et/ou de tout autre dirigeant mandataire social, du Directeur Général Délégué et des membres du Conseil d'administration ;
- L'approbation des informations visées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce et des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé au Président Directeur Général et au Directeur Général Délégué ;
- Diverses délégations de pouvoirs, compétences et autorisations financières consenties au Conseil d'administration.

Le résultat détaillé des votes sera mis en ligne sur le site de Tipiak (www.groupe.tipiak.fr) dans la rubrique Finance.

NYSE Euronext Paris -
Compartiment C
ISIN FR0000066482
Reuters TIPK.PA
Bloomberg TPK FP

Contact Tipiak :
virginie.pain@tipiak.fr

www.tipiak.fr

Tipiak, tout est dans la recette